

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

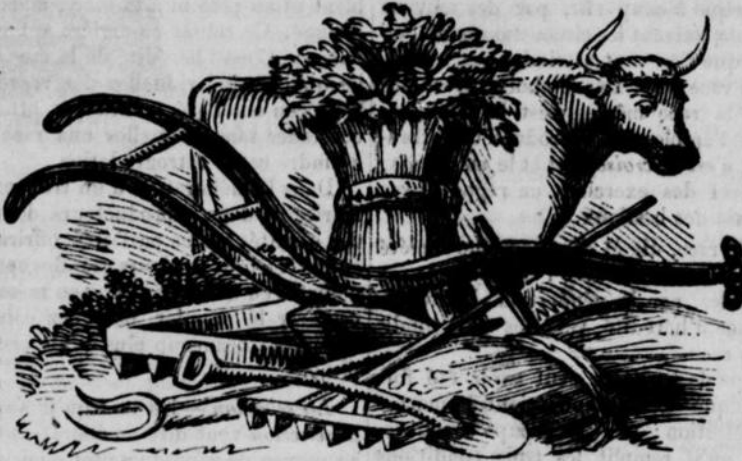
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné *par écrit* à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

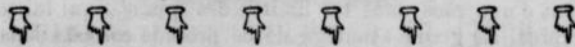
1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.



MM. les abonnés retardataires trouveront dans le numéro 49 de la *Gazette*, le compte de ce qu'ils nous doivent. Le paiement immédiat de ces comptes nous permettrait de faire des changements nécessaires à la *Gazette des Campagnes*. Un délai est absolument impossible, surtout de la part de ceux qui nous doivent plusieurs années d'abonnement.

On pourrait aussi ajouter à ce compte le prix d'abonnement pour l'année qui vient de commencer.

SOMMAIRE.

Causerie Agricole : Amélioration des races.

Revue de la Semaine : Audience de Notre Saint-Père aux jeunes gens de la *Vigna Pia*. — La Révolution à Rome. — Dévotion à Notre-Dame de Lourdes, en France. — Les Noces d'or de Mgr. Bourget.

Sujets divers : Les plantes cultivées ont-elles dégénéré ? se sont-elles affaiblies ? — De l'aménagement des engrais au point de vue de l'hygiène et de l'agriculture. — Aux ménagères.

Petite chronique : Commerce du lard pour l'hiver prochain.

Recettes : Remède contre la surdité. — Saignement du nez.

CAUSERIE AGRICOLE

Amélioration des races

Cette question de l'amélioration des races n'est pas neuve en Canada, il s'en faut de beaucoup. Depuis une quinzaine d'années surtout les sociétés d'agriculture s'en occupent avec une activité, un élan qui leur fait certainement honneur, elles y ont dépensé beaucoup d'argent ; l'ancienne Chambre d'agriculture du Bas-Canada et le Conseil agricole de la Province de Québec, ont secondé ce mouvement de

tout leur pouvoir. Les simples particuliers mêmes, reconnaissant que de cette amélioration dépendaient en grande partie nos succès futurs, n'ont pas non plus regardé à la dépense. Tous ont demandé à l'Europe des reproducteurs qui par leurs qualités pouvaient régénérer nos bestiaux indigènes, corriger leurs défauts et dans ce but des sommes relativement énormes ont pris le chemin de la France et de l'Angleterre.

Ce n'est pas ici le lieu ni le moment d'examiner si tous ses travaux, si toutes ses dépenses ont produit des résultats satisfaisants, nous ne voulons que constater que dans la Province de Québec tous les agriculteurs intelligents ont reconnu l'importance de l'amélioration du bétail et qu'ils ont travaillé en conséquence.

La *Gazette des Campagnes* n'est pas restée en arrière dans ce beau mouvement : Elle a consacré au perfectionnement du bétail de nombreux articles ; avec un soin jaloux, elle a mis les cultivateurs en garde contre les fautes inséparables de toute innovation ; elle a montré la marche la plus rationnelle à suivre, fait connaître l'influence de l'alimentation, de la sélection, du croisement, la puissance de l'hérédité dans toute amélioration des animaux ; enfin, elle n'a rien oublié qui pût jeter quelque clarté sur cette importante question.

Cependant, aujourd'hui encore, il nous semble à propos de revenir sur ce sujet. Un agriculteur français, M. Emile Bonnemant a déposé, il y a quelque temps, entre les mains du Ministre de l'Agriculture, un projet pour la création d'un haras national, et bientôt la Législature provinciale et le Conseil d'agriculture seront sans doute appelés à décider du mérite de ce projet.

Quelque soit la décision de nos législateurs, nous croyons de notre devoir de consacrer quelques causeries à l'étude de l'amélioration des races et particulièrement de la race chevaline, à celle des haras, de leur fonctionnement dans les contrées où ils sont déjà établis, à l'influence qu'ils ont eu dans ces contrées, et à l'influence probable qu'ils auront

dans notre province.

Disons d'abord, ce que c'est que l'amélioration d'une race. Améliorer une race d'animaux domestiques, c'est augmenter son aptitude à satisfaire nos besoins, c'est lui donner une plus grande valeur usuelle et commerciale. Ce résultat peut s'obtenir aujourd'hui presque à coup sûr, par des moyens que la science a déterminés, suivant les circonstances où l'on se trouve placé et le but que l'on veut atteindre.

On peut améliorer une race : 1o. Par le choix sévère des reproducteurs pris dans la race même, c'est la *sélection* ; 2o. Par l'importation et l'emploi de reproducteurs étrangers d'un type supérieur, c'est le *croisement* et le *métissage* ; 3o. Par une alimentation et des exercices en rapport avec les produits que l'on attend des bestiaux.

La race. — On appelle race, dit M. Samson, une variété constante de l'espèce qui se conserve avec l'ensemble de ses caractères et de ses aptitudes, par la génération. Unité, fixité, constance et puissance d'hérédité, voilà les trois conditions indispensables de la race.

Ainsi, un certain groupe de bestiaux peut avoir été formé fortuitement, par quelque accident ou scientifiquement par le croisement ou la sélection ; mais ce groupe constituera une race, du moment qu'il remplit les trois conditions sus-mentionnées. " On est toujours sûr, dit Cuvier, de former des races, lorsqu'on prend soin d'accoupler constamment entre eux des individus pourvus des particularités dont on veut faire le caractère de la race. Après quelques générations, ces caractères, produits d'abord accidentellement, se seront si fortement enracinés, qu'ils ne pourront plus être détruits que par un concours de circonstances très-puissantes. "

Voilà ce qu'enseigne la science. Dans la pratique, il est parfaitement reconnu que le climat, le sol, la nourriture et l'emploi agissent puissamment sur les bestiaux, et que dans le cas où ces circonstances sont les plus favorables, les animaux acquièrent des caractères et des aptitudes bien différentes de ceux qu'ils possèdent sous des circonstances moins favorables. Dans le premier cas, les bestiaux se rapprochent beaucoup de la perfection, tandis que dans le second leurs aptitudes sont moins grandes dans le genre de produits qu'on leur demande.

L'hérédité. — Un des pouvoirs les plus importants d'une race c'est l'hérédité ; en pourrait même dire qu'il est le plus important de tous. L'hérédité est cette aptitude permanente de pouvoir léguer par la voie de la génération les caractères et les aptitudes de l'espèce et de la race.

L'alliance de deux reproducteurs appartenant à une même race complètement formée, c'est-à-dire possédant tous les pouvoirs qui constituent une race véritable, donnera constamment naissance à des produits semblables aux auteurs et semblables à la race ; suivant cet axiôme : les semblables produisent les semblables.

Mais si les deux reproducteurs appartiennent à des races différentes, ils agiront en sens contraire ; cherchant chacun à imprimer au rejeton les caractères qui leur sont propres. Cependant ils n'agissent pas tous deux avec la même puissance. Celui des deux reproducteurs qui appartient à la race la plus ancienne et la mieux douée sous le rapport de l'hérédité, dominera l'autre et imprimera au produit la plupart de ses caractères les plus saillants. Ainsi dans le croisement des Ayrshires avec nos vaches communes, les veaux qui en proviennent participent surtout des caractères des Ayrshires ; dans celui des Devons avec les Ayrshires, les premiers l'emportent sur les seconds.

Dans un troupeau déjà modifié par le croisement ou par

le métissage, il apparaît quelquefois des phénomènes qui déroutent tout-à-fait les prévisions les mieux fondées. Sans qu'on ait pu le prévoir, on voit tout-à-coup le type primitif réparaître isolément, et deux reproducteurs également beaux et également améliorés donner des rejetons qui ne ressemblent ni au père ni à la mère, mais plutôt à quelque ancêtre éloigné. Ce retour en arrière est ce qu'on appelle *rétrogradation*. C'est l'hérédité de la race qui reprend le dessus sur les qualités individuelles des reproducteurs, et tant que le troupeau amélioré n'aura pas atteint l'unité, la fixité et la constance sans lesquelles une race ne peut exister, il faut craindre cette rétrogradation.

Dans l'amélioration d'un troupeau, s'il fallait décider du mérite de deux reproducteurs dont l'un, quoique possédant des qualités moins parfaites, offrirait une longue suite d'ancêtres célèbres par leurs grandes aptitudes, tandis que l'autre n'aurait en sa faveur que son mérite individuel, il faudrait préférer le premier, car chez celui-ci sa puissance héréditaire aura beaucoup plus d'influence sur le perfectionnement projeté.

La sélection. — En tant qu'il s'agit d'union de bestiaux, la sélection veut dire amélioration d'une race par elle-même, au moyen de reproducteurs choisis parmi les meilleurs que peut offrir cette race. Les Anglais nomment ce procédé *in and in*.

De tous les procédés d'amélioration, la sélection est le plus sûr, sinon le plus rapide, pour obtenir le perfectionnement d'une race dans les limites des qualités qui lui sont propres. Le grand avantage de ce procédé consiste dans la sûreté du succès. Ce qui est acquis par la sélection l'est définitivement, la fixité, la constance suivent chaque progrès accompli ; ici, il n'y a aucun retour en arrière, aucune rétrogradation, l'amélioration marche sans jamais reculer ; l'influence individuelle est aidée par la puissance héréditaire, toutes deux marchent dans le même sens.

Mais pour que la sélection puisse se faire avec quelque chance de succès, il faut que la race sur laquelle on agit soit bien caractérisée comme race, et qu'en outre elle possède à un degré assez prédominant les qualités que l'on veut propager. Autrement, si l'on n'avait à sa disposition que des bestiaux dégénérés, défectueux dans les formes et dans les organes, sans qualités particulières, la sélection ne produirait aucun bien. L'hérédité, qui est un aide si puissant pour propager les aptitudes et les qualités, devient un obstacle également puissant quand il s'agit de faire disparaître les défauts. Par conséquent il faut au moins que les qualités soient aussi nombreuses que les défauts, et alors la sélection pourra, avec le temps, élever et fixer les premières et anéantir les seconds.

La sélection n'apporte avec elle aucun élément nouveau, elle ne peut que développer les aptitudes qui se trouvent déjà dans la race ; mais elle ne peut créer des qualités dont elle ne rencontre pas au moins le germe sur son passage.

Nos vaches communes, par exemple, sont naturellement bonnes laitières ; si, pour les perfectionner, on avait recours à la sélection, le succès ne pourrait faire aucun doute, car l'aptitude que l'on veut exciter, développer, existe déjà à un très-haut degré. Mais en serait-il de même si l'on voulait améliorer notre race de moutons indigènes sous le rapport de la production des laines très-fines ? Nous ne le croyons pas, car le germe de l'aptitude que l'on veut créer n'existe pas dans les bestiaux que l'on soumettrait à la sélection.

Le croisement. — Le croisement consiste à unir ensemble deux individus de races différentes. On a recours au croise-

ment dans le but de perfectionner une race défectueuse ou insuffisante. Le croisement se fait d'ordinaire au moyen de reproducteurs mâles pris dans une race supérieure à celle que l'on veut améliorer.

La race amélioratrice doit être pure, complètement fixée et plus ancienne que la race commune. Cette règle a sa raison d'être dans l'influence de l'hérédité. On conçoit parfaitement que si la race que l'on veut améliorer est plus fixe, elle aura plus d'influence sur la conformation et les aptitudes des produits et qu'elle finira même par absorber entièrement le sang améliorateur si de nouvelles doses de ce dernier ne sont introduites dans les veines des bestiaux communs. Si le type améliorateur n'est pas pur, son influence peut même devenir tout-à-fait nulle.

Le croisement est plus ou moins long suivant que les défauts que l'on veut remplacer dans la race commune sont plus ou moins enracinés, mais généralement on admet qu'après quatre ou cinq générations la transformation est complète.

Le croisement est bien connu en Canada, il est même mieux connu que la sélection, on pourrait dire qu'il est le seul procédé de perfectionnement employé dans nos cultures.

Nous ne condamnons pas le croisement; au contraire, nous sommes convaincu que dans de nombreuses circonstances, il est le meilleur moyen d'amélioration. Mais d'un autre côté, nous devons dire que très-souvent la sélection aurait des résultats plus avantageux que le croisement sur le développement des aptitudes de nos bestiaux.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

Il y a quelques jours, une joie bien douce et bien pure était réservée au Saint-Père. Les jeunes gens élevés à la *Vigna Pia*, voulant s'unir à l'imposante manifestation qui se faisait en faveur de Pie IX, demandaient et obtenaient une audience de leur bien-aimé Père.

Mais disons d'abord ce que c'est que la *Vigna Pia*. C'est un établissement agricole, fondé par Pie IX lui-même dans le but de recueillir et de ramener dans le sentier du devoir un certain nombre d'enfants vagabonds ou abandonnés de leurs parents. Là, ces enfants reçoivent une instruction solide, on leur enseigne l'amour de Dieu et du travail, et l'on en fait des agriculteurs capables. De ces enfants qui, livrés à eux-mêmes, se seraient adonnés à tous les vices et auraient été une nuisance pour la société, le fondateur de la *Vigna Pia* a voulu faire des citoyens honnêtes et craignant Dieu.

Ces jeunes gens reconnaissants envers Pie IX pour tous les bienfaits dont il les a comblés, voulurent montrer au Vénérable Vieillard du Vatican tout l'amour et la gratitude qu'ils éprouvaient pour lui. En conséquence, ils sollicitèrent une audience qui leur fut accordée avec une paternelle bonté. Ils étaient au nombre de plus de cent et furent reçus dans le jardin du Vatican vers l'heure où Sa Sainteté fait sa promenade quotidienne.

A son apparition, les applaudissements et les acclamations éclatèrent avec un enthousiasme indiscriptible. Puis Mgr. Négroni, président de la commission administrative de l'établissement, s'avança et, au milieu d'un religieux silence, lut l'adresse suivante :

« Les jeunes gens qui, prosternés à Vos pieds, implorent Votre bénédiction paternelle, sont ces humbles enfants du peuple, lesquels, abandonnés et nécessiteux, menaient une vie

de souffrances et de privations, exposés sans cesse aux dangers du vice et du crime.

« Ce sont ces jeunes gens dont les besoins et la détresse attirèrent sur eux ces yeux bienveillants, qui veillent sans cesse et avec le discernement de la charité évangélique sur les indigents, et s'arrêtent particulièrement sur les malheureux que leur tendre enfance expose davantage à dévier du sentier des vertus chrétiennes, mais qui redressés et éloignés à temps du vice, deviennent comme un fruit doux et agréable dont la vue réjouit le cœur de leur Auguste Bienfaiteur.

« C'est pour eux un jour de joie et d'allégresse indicibles que celui-ci où il leur est donné de se prosterner en Votre présence vénérable pour manifester sans voile et sans contrainte, dans la plénitude de la cordiale sincérité propre à leur âge, les sentiments inaltérables de gratitude, de fidélité et d'obéissance qu'ils nourrissent dans leur cœur.

« Ils se souviendront à jamais de combien de soins et de bienfaisantes sollicitudes Vous les avez largement comblés en toute occasion, et ils savent bien tout ce qu'ils peuvent espérer à l'avenir de Votre générosité inépuisable.

« Vous les avez abrités dans une maison construite tout exprès pour eux, et munie de tout ce qui est nécessaire et utile à la sécurité, au repos et à la piété.

« Vous leur avez assigné un terrain de votre propriété privée, afin qu'ils puissent y apprendre cet art qui, quoique laborieuse et pénible, est assurément on ne peut plus utile et avantageuse à la société, l'agriculture en un mot, est une source de bien-être en Italie surtout, où la terre, enrichie de tous les dons de la nature, récompense abondamment les sueurs de celui qui la cultive.

« Ils savent, ces jeunes gens, qu'ils doivent à Vos soins l'instruction religieuse, littéraire et civile correspondant à leur condition et aux besoins de leur vie, et telle qu'elle ne les éloigne point du travail et n'alimente en eux aucun désir ambitieux.

« Ils se rappellent ces jours heureux où, Vous, leur père et leur souverain, Vous baissant vers leur humble état, veniez au milieu d'eux pour les bénir et les consoler de Votre divine présence. Là, tandis qu'ils formaient à vos côtés comme une aimable famille, Vous les interrogiez avec une familiarité toute paternelle sur leur santé, leurs progrès dans l'étude et dans la piété, puis Vous les combliez d'une douce joie en leur distribuant de précieux souvenirs accompagnés de paroles bienveillantes.

« La malice de Vos ennemis, en Vous réduisant à la captivité et à la douleur, a privé Vos enfants de ces consolations; elle les a séparés d'un père qu'ils aiment tendrement et éloignés de leur unique et véritable bienfaiteur.

« Tant de maux n'ont pu cependant les arracher de Votre cœur; ils le savent et ils correspondent à Votre affection par l'amour filial avec laquelle ils élèvent leurs voix vers Dieu et le prient pour Vous. Ils sont venus aujourd'hui Vous visiter dans cette demeure, où, prosternés à Vos pieds, ils promettent solennellement de Vous aimer toute leur vie, résolus de faire tout leur possible pour devenir de fervents catholiques. Des agriculteurs honnêtes et laborieux Vous offrent ainsi l'unique tribut d'attachement qui est en leur pouvoir et que Votre cœur magnanime demande à ses protégés, c'est à dire la reconnaissance.

« Comme gage de leurs résolutions, ils Vous présentent des produits et des animaux qui sont, il est vrai, votre propriété, mais ils ont cultivé les uns et élevé les autres avec leurs propres fatigues.

« Et afin d'être confirmés dans ces résolutions, ils implorent Votre bénédiction apostolique pour eux, pour leur

famille, pour ces religieux qui s'occupent avec tant de soins de leur éducation chrétienne et civile, et pour les membres de la commission que Vous honorez de Votre Présidence et qui est préposée à l'administration et à la surveillance de cet établissement."

En réponse à cette adresse, le Saint Père prononça les quelques paroles suivantes :

" Je suis vraiment satisfait de votre œuvre. Dieu la bénit et la protège encore d'une manière spéciale. C'est avec bonheur que je vois une des premières institutions de mon pontificat arriver à un si beau développement au milieu même de tant et de si terribles vicissitudes. Je vous bénis de tout mon cœur, vous, vos familles, vos dignes et zélés instituteurs, et les membres de la commission, qui dirigent si sagement votre maison. Rappelez vous toujours, mes enfants, que les premiers devoirs de votre état est l'obéissance parfaite à vos supérieurs et à l'accomplissement fidèle de vos devoirs. Que ma bénédiction soit le gage des faveurs célestes qui vous aideront à marcher dans le sentier de la vertu."

Après ces paternelles paroles, Pie IX parcourut les rangs des jeunes gens et leur distribua quelques présents; puis il alla voir les produits végétaux et les animaux dont l'adresse faisait mention. Enfin revenant vers ses chers enfants, il leur dit: " Soyez sages, obéissants et remplis de la crainte de Dieu, si vous voulez que le Seigneur vous bénisse, comme je vous bénis moi-même de tout mon cœur."

Une enthousiaste acclamation et le cri de *Vive Pie IX!* répondirent à ces dernières paroles.

— Il se trame en ce moment de bien tristes choses, à Rome, contre la sûreté du Saint-Père.

" La Révolution, dit un correspondant, aiguise ses poignards dans l'ombre et s'apprête à les diriger contre la personne sacrée du Chef de l'Eglise. Je frémis, en écrivant ces mots; mais il faut l'écrire, afin que la chrétienté toute entière se tienne en éveil et fasse monter vers le ciel ses plus ardentes prières.

" Oui, notre Saint-Père est menacé. D'après tout ce qui se passe actuellement sous nos yeux, on se demande s'il pourrait s'enfuir de Rome, au cas où il le voudrait. Les renseignements les plus authentiques et les plus sûrs nous certifient qu'une garde très-attentive a été organisée sur le chemin de Civitavecchia et aux abords du Vatican. Ce n'est certainement pas contre la canaille, qui a droit de cité et de circulation; les preuves en sont passablement nombreuses. Contre qui donc? L'Auguste Prisonnier sait très-bien ce qui se passe; mais la crainte d'un malheur possible n'inspirera jamais sa conduite. Un seul motif pourrait le déterminer à quitter Rome: l'utilité de l'Eglise. En dehors de cette condition, il ne bougera pas du tombeau illustre dont il est le gardien, il le donnait à comprendre, il y a quelques jours, à Son Eminence le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, et d'une manière si fine et si délicate que je crois devoir rapporter l'incident en entier :

" Au moment de prendre congé, le cardinal se sent retirer par la main du Souverain-Pontife qui lui dit, en faisant allusion aux conjectures multiples qui se débitaient à Rome et ailleurs sur son départ du Vatican: " Quand je médite sur ce sujet, je pense toujours à cette scène touchante de la vie de Saint Pierre. Lorsque le prince des apôtres, fuyant la persécution, quitta la ville de Rome, il rencontra, non loin de la porte Saint-Sébastien, Notre-Seigneur lui-même portant sa croix d'un air plein de tristesse.—Seigneur, où allez-vous? s'écria Pierre, et le Seigneur lui répondit: Je vais à Rome pour y être crucifié de nouveau.

" Pierre comprit, ajouta le Saint-Père. Et il resta à Rome pendant la persécution. Je fais de même; car si je quittais en ce moment la ville Eternelle, il me semble que Jésus-Christ m'adresserait le même reproche....."

— Les journaux européens continuent à entretenir l'attention publique de l'incomparable manifestation catholique qui se produit en ce moment en France. Jamais dans les plus beaux jours de l'Eglise, on n'avait vu une plus grande piété et une plus grande confiance dans la Reine du Ciel. La population catholique de cette pauvre France comprend que dans l'état actuel de la patrie, Jésus-Christ et sa Sainte Mère seuls peuvent la relever de ses désastres et lui faire reprendre cette position et cette puissance que les doctrines perverses lui ont fait perdre.

Depuis le mois d'avril jusqu'au 6 octobre dernier, plus de quatre cent mille pèlerins ont visité Notre Dame de Lourdes et depuis cette dernière date la manifestation n'a pas ralenti, tous les jours, les chemins de fer continuent à amener de nombreux convois, venus de toutes les parties de la France.

Les miracles obtenus par l'intercession de la Sainte Vierge à la grotte de Lourdes ne se comptent plus. Les paralytiques marchent, les aveugles voient, les muets parlent et célèbrent la gloire de la Reine du Ciel. Il faut reconnaître que les guérisons miraculeuses n'ont pas peu contribué à raviver la foi de la France.

Devant cet épanouissement d'une foi qui n'était pas morte, mais qu'une fausse prudence tenait endormie, les ennemis de la religion continueront sans doute leurs hostilités pour dénaturer l'esprit de la France. M. Henri Lasserre, l'admirable historien de Notre Dame de Lourdes a mis les pèlerins en garde contre ces agissements de l'impie.

" J'apprends, leur a-t-il dit, que la Révolution, qui tremble (non sans raison) devant cette toute puissante croisade de la prière, a envoyé ici des agents provocateurs avec des instructions très précises. Ils doivent tout faire pour dénaturer le sens purement religieux et national de cette très-sainte manifestation, et pour lui donner, ne fût ce que par quelques détails, une apparence politique."

Les sages avis de M. Lasserre ont été docilement suivis et l'impie en est resté avec ses frais de mise en scène et les désordres qu'elle a créés.

— Le 29 octobre, le diocèse de Montréal célébrait avec pompe les *Noces d'or* de son bien aimé évêque, Mgr. Ignace Bourget. Nous détachons les quelques passages suivants du compte-rendu de la fête, donné par le *Nouveau-Monde*.

" La journée d'hier, dit cette feuille, restera l'une des plus mémorables de la génération actuelle à laquelle il a été donné de voir une longue carrière de sacrifices, de luttes et de bonnes œuvres, couronnée par le plus beau triomphe qui ait jamais été décerné à aucun homme en ce pays.

Comme les démonstrations politiques, moutées par des intérêts plus ou moins personnels, pâlissent à côté de ce concours immense, infini, de tout un peuple qui se presse autour d'un vénérable vieillard qui n'a point de places à distribuer, mais dont toute la vie a été abreuvée d'amertumes pour la cause de Dieu et de l'Eglise! C'était bien le moment de s'écrier " heureux ceux qui souffrent pour la justice," car non seulement " le royaume de Dieu leur appartient," mais il plaît quelquefois à la Providence de leur ménager le triomphe dès cette vie.

" Les *Noces d'Or* de Mgr. Bourget ont été l'occasion choisie de Dieu pour le triomphe de son fidèle serviteur. Depuis huit jours, l'évêché de Montréal n'a cessé un seul instant de regorger de visiteurs et de députations venues de toutes les parties du diocèse pour témoigner le respect,

l'admiration, le dévouement et la confiance inaltérable des citoyens qu'elles représentaient à la personne et à la cause du vénérable prélat.....

" Ce n'est pas tout encore. Tous les évêques de la Province de Québec, des évêques de la Province d'Ontario et des États-Unis, Mgr. l'Archevêque de St. Boniface en son nom aussi bien qu'au nom du clergé, des communautés religieuses et des fidèles de son diocèse, sont venus rendre hommage à l'évêque de Montréal et rehausser l'éclat de son triomphe.

" Enfin le Saint Père lui-même a envoyé par dépêche télégraphique sa bénédiction apostolique à notre vénérable pasteur et lui a souhaité de nombreuses et heureuses années pour l'avantage de l'Eglise du Canada et de celle de Montréal en particulier.

" C'est là une couronne comme jamais aucun mortel n'en a reçue en ce pays, et personne sans doute n'en était plus digne que le saint évêque de Montréal..... "

Les Plantes cultivées ont-elles dégénéré? se sont-elles affaiblies ?

Nous l'affirmons dans notre causerie du 19 septembre dernier et nous l'affirmons encore, car nous en avons des preuves palpables. Nos récoltes ne sont pas aussi abondantes qu'autrefois, même dans les terrains riches. Nos anciennes espèces de graines ne se vendent pas autant que les nouvelles dans les mêmes circonstances. A quoi donc faut-il attribuer cette différence si ce n'est à la dégénérescence des premiers ?

M. L'Abbé Provancher pense, au contraire, que la cause du faible rendement de nos plantes cultivées n'est pas due à leur dégénérescence " Et la preuve, dit-il, en est dans les forts rendements qu'en obtiennent par ci, par là, des cultivateurs intelligents et soigneux. "

Mais, le Révérend Monsieur est-il bien certain que ces forts rendements sont obtenus de nos vieilles espèces de grains ? Il aurait dû nous le dire, parce que sans cela son argument n'a aucune valeur.

Plus loin le Révérend M. Provancher dit que l'affaiblissement de nos récoltes doit être attribué au manque de nourriture.

Le Révérend Monsieur n'a certainement pas lu avec attention l'article incriminé, car il y aurait vu que nous aussi nous admettons que la mauvaise culture diminue beaucoup nos récoltes et que cette mauvaise culture, jointe à l'affaiblissement de la végétation des plantes, appauvrit énormément l'industrie agricole.

Nous détestons les discussions oiseuses, et il nous semble que nous avons suffisamment démontré la nécessité des engrais, des bons labours, pour qu'on nous épargne la peine de revenir sur ce sujet.

De l'aménagement des engrais au point de vue de l'hygiène publique et de l'agriculture

Tous les agronomes sont unanimes aujourd'hui pour reconnaître que la question des engrais est la question capitale en agriculture, et dire : de sa solution économique dépend l'avenir de notre pays, ce n'est peut-être pas émettre une opinion paradoxale.

C'est pénétré de ces idées que nous avons voulu exposer ici quelques réflexions qui nous ont été suggérées par le peu d'intelligence qu'apportent presque tous les cultivateurs dans la confection de la conservation du fumier.

Tous ceux qui ont écrit sur l'agriculture se sont efforcés de faire comprendre ce grand principe agricole, qui consiste

à produire la plus grande somme possible d'engrais, en entretenant dans la ferme le plus grand nombre de têtes de bétail, au moyen d'une culture fourragère très-étendue.

D'un autre côté les chimistes, en faisant connaître la composition chimique des engrais, les phénomènes qu'ils éprouvent par leur fermentation à l'air libre, les éléments que leur empruntent les plantes pendant l'acte de la végétation, ont démontré combien il importe que les cultivateurs portent des soins à la préparation et à la conservation des engrais.

On éprouve un sentiment de tristesse et de découragement quand on voit, malgré tous les travaux des agronomes et des chimistes sur les effets des engrais, dans la culture des plantes, quand on voit, disons-nous, quelle incurie le cultivateur apporte à la confection d'un produit qui est le seul moyen de prospérité en agriculture ; il faut vivre au milieu des campagnes et être souvent en contact avec la population agricole pour savoir combien est grande la quantité d'engrais produits par les animaux domestiques qui ne profitent point au sol.

En effet, visitez non-seulement les habitations des petits cultivateurs, mais encore des grandes exploitations particulières, dirigées par des hommes instruits, partout vous trouverez les fumiers répandus sur toute la surface du sol de la cour, jusque sous les fenêtres de l'habitation du fermier, où ils sont brûlés en été par les rayons solaires et lavés en hiver par les eaux du ciel ; ils restent souvent en cet état pendant une année entière, se réduisant ainsi presque à rien par la fermentation et l'évaporation dont ils deviennent le siège. Il existe encore dans presque toutes les fermes des mares alimentées par les eaux provenant des égouts des bâtiments ; ces eaux, en pénétrant les fumiers, entraînent avec elles le purin fertilisant, et ces mares, par la fermentation des matières animales qu'elles contiennent, ainsi que par l'évaporation naturelle qui se fait à leur surface, chargent l'air ambiant de leurs émanations putrides, deviennent des foyers d'infection, qui souvent sont la cause des épidémies et des épizooties qui parfois ravagent le pays. Beaucoup de cultivateurs abreuvant leurs animaux avec l'eau de ces mares, et telle est la force de l'habitude et du préjugé, qu'ils sont persuadés que cet eau est préférable à l'eau de rivière.

Parcourez après une pluie d'orage les rues des villes et des villages, partout où il existe des animaux, vous verrez s'écouler des habitations où sont déposés les fumiers, des ruisseaux d'eaux chargés du purin de ces fumiers, qui, au détriment du sol arable, se répandent sur la voie publique et laissent, sur leur passage, des miasmes pestilentiels.

Nous croyons donc être dans le vrai en disant que la quantité d'engrais ainsi perdue pour l'agriculture égale le tiers de ce que reçoit aujourd'hui le sol.

Si, au lieu de laisser ainsi les engrais se détruire et se perdre, on les confectionnait et les utilisait partout suivant les principes indiqués par la science et souvent publiés dans les journaux agricoles, on pourrait doubler la somme d'engrais qui a profité jusqu'ici à la culture des plantes.

Si cette réforme agricole pouvait s'accomplir, elle changerait dans un temps donné l'état du pays, et la production du sol augmenterait considérablement. L'air deviendrait plus salubre, les épidémies et les épizooties moins fréquentes, et le grand problème qui consiste à trouver le moyen d'augmenter la production du sol proportionnellement à l'accroissement de la population, serait résolu pour longtemps. C'est ainsi qu'on viendra au-devant des misères publiques, qu'on occupera les bras oisifs moyennant un salaire raisonnable.

Les moyens pour arriver à ce résultat sont nombreux ; il faut attendre beaucoup du temps, mais dès à présent le Gouvernement, s'il le veut, peut puissamment seconder les efforts de ceux qui ont mission spéciale de promouvoir les intérêts agricoles. Sans doute le Gouvernement ne peut pas intervenir dans le détail des travaux du cultivateur et lui dire : " Tu soigneras tes animaux de telle ou telle manière, tu confectionneras tes engrais suivant tel ou tel principe, etc. ; " mais l'Administration peut très-bien organiser l'instruction agricole dans nos campagnes, obliger même les instituteurs à donner à leurs élèves des principes d'agriculture dans lesquels on insisterait sur l'importance des engrais, la manière de les confectionner et de les utiliser. Le Gouvernement pourrait bien encourager, au moyen d'allocations, les journaux agricoles du pays qui pourraient eux aussi, pour une large part, contribuer à l'enseignement agricole dans nos campagnes.

Aux ménagères

Dès les temps les plus antiques, la bonne ménagère a joui, aux yeux des hommes de mérite, de la plus haute considération. L'histoire nous a transmis les noms de quelques-unes, à travers des milliers de siècles : *Rebecca*, la glaneuse, *Ruth*, la veuve *Sarepta* dont le zèle actif et l'économie bien entendue, on fait dire au prophète *Elie* : *La farine qui est dans le pot ne diminuera pas, non plus que l'huile qui est dans la fiole*. Le grand roi Salomon disait de la bonne ménagère, dans son *Livre des proverbes* : " Qui pourra trouver une femme sage, laborieuse et appliquée à son ménage ! elle est plus précieuse que ce qu'on apporte de plus rare des extrémités du monde. " Le cœur de son mari met sa confiance en elle, et sa maison sera dans l'abondance ; il ne recevra d'elle que du bien pendant tous les jours de sa vie. Elle cherche la laine et le lin, et elle les met en œuvre avec des mains habiles. Elle se lève avant le jour et distribue la nourriture à ses domestiques. Elle tire du travail de ses mains de quoi acheter un champ et planter une vigne. Elle endure son corps et fortifie son bras par le travail. Comme elle voit que son trafic est bon, sa lampe ne s'éteint point pendant la nuit : elle met la main aux ouvrages les plus forts, et des qu'elle les a quittés, ses doigts reprennent le fuseau. Elle ouvre la main à l'indigent et l'étend pour assister la pauvre. Elle ne craint pour sa maison ni le froid ni la neige, parce que tous ses domestiques sont bien vêtus. Elle se fait elle-même des meubles de tapisserie, et elle est vêtue de lin et de pourpre. Son mari est distingué dans les assemblées. Elle est revêtue de force et de beauté ; elle ne profère que des paroles de sagesse ; sa langue est conduite par la loi de la douceur. Elle a les yeux sur tout ce qui se passe dans sa maison ; elle ne mange point son pain dans l'oisiveté. Ses enfants publient qu'elle est heureuse, et son mari ne cesse de la louer. "

Tel est le portrait de la bonne ménagère.

Le cultivateur qui a trouvé une femme vertueuse et bonne ménagère, a trouvé un grand trésor ; suivant la *Genèse*, il a reçu de Dieu une source de joie ; ne craignons pas d'ajouter, et une source de prospérité.

La bonne ménagère fait non-seulement la joie et la fortune de son mari, mais aussi le bonheur de sa famille. La considération qui s'attache constamment à la femme digne du titre de bonne ménagère, rejait sur le mari et contribue pour beaucoup à fonder le crédit, toujours si utile et si nécessaire à un établissement naissant. Autant que l'autorité du maître, les qualités de la bonne fermière maintiennent les aides de l'agriculture dans les bornes du devoir. Il faut une sollicitude toute maternelle pour prévenir les peines et prévoir les besoins des travailleurs ruraux. Cette sollicitude contribue puissamment à faire supporter la condition souvent si pénible et toujours si peu rétribuée des ouvriers de ferme. Ceux qui, dans cette dernière classe, sans famille, portent toute leur affection sur celle qui, seule dans le monde, pense à eux et s'occupe, de leur devoir saint, de leurs intérêts moraux et matériels.

Beaucoup de femmes tiennent encore à des titres surannés, et combien parmi les plus distinguées par leur éducation, sinon par leur cœur et leur intelligence, rougiraient si elles pensaient qu'on les prend pour de bonnes ménagères ? elles renieraient cent fois leur maison plutôt que de renoncer à ces habitudes, à ces fantaisies qui les font passer pour des femmes du monde, pour des dames de grand ton ! Et cependant, existe-t-il une qualification plus méritante que celle qu'elles dédaignent ? Les philosophes trouveraient-ils une femme plus utile et plus digne d'être louée que la bonne ménagère ?

Une ère nouvelle s'ouvre pour l'agriculture. Cet art, aussi ancien qu'utile, commence à trouver des admirateurs jusque dans les classes de la société qui, depuis des siècles, n'avaient pour lui qu'un orgueilleux dédain.

Que la ménagère s'inspire de plus en plus des nobles sentiments d'ordre, d'économie, de prévoyance, de sollicitude et de connaissances utiles qui font le charme des intelligents privilégiés, des âmes d'élite. Le moment approche où les hommes sentiront toute son influence non seulement sur la prospérité de l'agriculture, mais encore sur le bonheur des familles et l'avenir de la société. Quelques nouveaux *Elie* publieront leurs noms et leur obtiendront les plus flatteuses des récompenses, la considération des contemporains et l'admiration de la postérité.

Quand on réfléchit à l'utilité de la femme dans nos ménages, dans nos exploitations rurales, aux services qu'elle y rend, au bienheureux qu'elle y fait, aux joies pures et durables qu'elle y éprouve elle-même, on ne saurait trop réprocher l'abandon dans lequel nous laissons l'agriculture, abandon qui, en ruinant les campagnes, en laissant les cultivateurs presque dans la pauvreté, engageant tant de fermiers à donner à leurs filles, au lieu de l'éducation simple qu'elles prendraient dans leur maison, où une mère dévouée les formerait au travail et à la vertu, l'éducation de ces institutions, où elles contractent si souvent des goûts qu'elles ne sont pas assurées de pouvoir toujours satisfaire, et des habitudes auxquelles elles sont souvent forcées de renoncer plus tard. Combien devons-nous regretter que l'agriculture procure si peu de considération ? conduise si rarement à la fortune ? que nous soyons tous, même les moralistes qui prêchent la pureté de la vie des champs, disposés à l'abandonner et à la faire abandonner à nos enfants ! que les cultivateurs soient si portés, pour procurer à leurs filles une position où ils s'imaginent qu'elles trouveront plus de considération, de richesse et de bien-être, à changer pour elles l'air pur des campagnes, la fraîcheur et la force des villageoises contre l'atmosphère si altérée des villes et le teint blême, les nerfs délicats de la citadine !

Les jeunes filles, une fois élevées dans les villes, en convoitent avec ardeur les jouissances ; mais avec un peu de réflexion, elles reconnaîtraient bientôt que ces jouissances, souvent si éphémères, sont presque toujours suivies de revers et d'amers regrets.

Nos lecteurs liront avec intérêt ce que M. de Gasparin a publié dans le *Journal d'agriculture*, sur l'influence des femmes en agriculture : " Les auteurs semblent, dit cet agronome distingué, avoir ignoré l'importance de la femme dans les exploitations rurales, ou avoir dédaigné d'en faire mention ; et cependant qui peut se méprendre sur la part qui lui revient dans les succès agricoles ? Non seulement c'est elle qui est l'arbitre de la consommation intérieure de la ferme, qui peut la rendre économique ou ruineuse, qui prend soin de tout le bétail de la basse-cour, de la laiterie, qui en reçoit et vend les produits ; mais encore c'est elle qui peut rendre la vie de son mari douce et heureuse, qui le soutient dans ses revers et accroît la joie de sa réussite ; c'est elle qui par ses qualités, prévient le mécontentement des subordonnés, leur fait supporter leurs peines, les intéresse à leurs travaux. Nous avons vu souvent des fermes en décadence avec un tenancier excellent, mais dont la femme était méchante, tracassière, négligente ; tandis qu'un médiocre prospérait, quand, par son activité, sa bonne tenue, son adresse, la femme savait inspirer aux gens de la ferme du zèle pour ses intérêts. Les ouvriers, avant de se louer s'informent surtout du caractère de la femme de ménage, et si elle a une mauvaise réputation, la ferme ne trouve que les

« hommes de rebut qui ne peuvent se placer ailleurs. Nous ferions volontiers subir une variation à un proverbe connu, et nous dirions : *Tant vaut la femme, tant vaut la terre.* »
M. D.

Petite Chronique

Commerce du lard pour l'hiver prochain—Nous avons depuis quelque temps reçu plusieurs correspondances nous demandant notre opinion sur la perspective du commerce du lard pour l'hiver prochain. Nous donnerons volontiers à nos correspondants notre opinion ; nous leur rappellerons seulement le vieil adage qui dit que « nul n'est prophète même en son pays. » Il est tant de circonstances qui peuvent surgir d'un jour à l'autre qui peuvent changer le cours ordinaire des choses qu'on doit accepter ces opinions (même les nôtres) sous toute réserve.

Pour se former une opinion aussi exacte que possible du cours probable du commerce du lard, il faut regarder ailleurs que dans notre pays. Il faut regarder à ces villes qui s'enorgueillissent de s'appeler Porcopolis et qui régissent les cours du marché. La circulaire que vient de publier la maison Henry Milward & Cie. de Chicago, nous fournit sur ce sujet plusieurs informations de haute importance.

Le nombre de porcs qu'on destine à la boucherie sera plus considérable cette année que l'année dernière dans les Etats suivants : l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Missouri et dans le Kansas et le territoire de Nebraska. Les porcs seront plus gras cette année qu'à l'ordinaire par le fait que les fermiers ont le maïs en si grande abondance, que non-seulement ils soignent plus largement leurs troupeaux mais qu'ils s'en servent encore comme combustible. Les frais de transport du maïs au marché en absorbent toute la valeur et au prix actuel du maïs à Chicago il ne reste presque rien au cultivateur pour le grain, et comme il est plus facile de transporter une quantité donnée de grain sous forme de lard, on préfère soigner plus fortement les animaux que d'envoyer le grain au marché. Il ne faut pas perdre de vue qu'il reste encore de fortes salaisons de l'année dernière que la consommation n'a pu absorber. Un état comparatif des recettes depuis le premier janvier au premier octobre cette année montre un excédent de 743,970 porcs sur celles de l'année dernière, les recettes ayant été cette année de 2,136,241 contre 1,393,274 l'année dernière.

La rivalité parmi les fabricants de salaisons a porté les prix l'hiver dernier à un point imprudent, et le résultat de la compétition a été nul pour la majorité des fabricants, les fermiers ayant eu la part du lion des bénéfices. En sera-t-il de même cette année ? Nous ne le croyons pas.

Le prix des grains grossiers cette automne a été bas en Canada, et avec une augmentation dans le nombre des porcs et un engrais plus abondant, le poids sera plus considérable et les bas prix qui devront s'établir dans l'Ouest régleront le prix en Canada. Nous concluons de là que les prix seront bas cet hiver pour le lard en baril comme pour les porcs abattus.—*Le Négociant Canadien.*

— De fausses pièces de 50 cents sont en circulation à Ottawa. A Montréal, ce sont les billets de 50 piastres qui sont soupçonnés.

— Il y a maintenant en opération aux Etats-Unis treize cents manufactures de fromage et de beurre, alimentées par le lait de plus de 300,000 vaches et produisant annuellement environ 190,000,000 de livres de fromage.

L'exportation annuelle de fromage Américain s'élève à environ soixante millions de piastres. Presque tout le fromage est expédié en Angleterre.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

— Un nombre considérable d'émigrants d'Alsace et de Lorraine, nous dit-on, se sont embarqués pour le Canada, où ils arriveront dans le cours du mois.

— Le foin se vend déjà \$9 du cent bottes non pressé. En détail il se vend \$10. Nous croyons que les prix hausseront. L'an dernier, nous n'avons eu que les négociants de Boston, cette année ceux de New-York se montrent déjà. Une vente a été faite à \$16 de la tonne pour New-York. Que nos cultivateurs ne se pressent donc pas de vendre.—*Constitutionnel.*

— On nous apprend qu'un désastreux incendie a détruit, dans la nuit du premier ou deux novembre, les batisses de M. Eugène Casgrain, l'intelligent éleveur de l'Islet, avec tout leur contenu. La perte est élevée à plus de \$4,000.

— La maladie des chevaux a pris des proportions alarmantes à Québec. Le deux et le trois novembre, ces intéressants et utiles animaux étaient très-rare dans les rues. Malheureusement plusieurs sont morts pendant la dernière semaine.

CE QUE DEVIENNENT LES VIEUX SOULIERS.—Qui songerait qu'ils sont utilisés ? Presque personne, puisque chacun jette ses vieilles chaussures dans la rue ou le baril aux ordures. Ce qu'elles deviennent, nous allons vous le dire.

La majeure partie est coupée en petits morceaux, et mise à tremper pendant plusieurs jours dans du chlorure de soufre. Ceci rend le cuir dur et cassant ; on le lave à grande eau, on le dessèche complètement et on le pulvérise, puis on le mêle avec une sorte de gomme ou de glu. Alors cette pâte est pressée dans des moules où elle prend la forme de boutons, de peignes, de manches de couteaux et autres articles. Ainsi ces vieux souliers, que vous avez si dédaigneusement jetés au rebut, vous reviennent sous une autre forme pour d'autres usages utiles.

RECETTES

Remède du docteur Debreyne contre la surdité

Le Dr Debreyne, médecin de la grande Trappe, recommande le moyen suivant qui est des plus faciles et des plus économiques. On se remplit la bouche de fumée de tabac (à l'aide soit d'une pipe ordinaire, soit du cigare), ou d'une plante aromatique sèche, comme la sauge, par exemple, si l'on ne pouvait supporter la fumée de tabac ; on tient la bouche et le nez hermétiquement fermés, et on fait alors une forte expiration. La vapeur pénètre alors dans deux conduits appelés trompes d'Eustache, qui ont pour objet de faire passer de l'air dans l'oreille, et dont l'obstruction cause la surdité. On répète cette petite opération plusieurs fois par jour, et assez souvent on obtient quelque effet dès les premières heures. C'est surtout dans les surdités qui sont la suite d'angines ou maux de gorge que convient ce remède. Il peut aussi chez les vieillards, remédier à la paralysie de l'oreille, par la propriété excitante de la vapeur. Il ne peut d'ailleurs jamais nuire à personne.

Saignement de nez

Les jeunes gens doués d'un tempérament sanguin sont très-sujets à cette hémorrhagie. Tant que le saignement de nez n'est pas considérable, on doit le laisser aller, il est alors plus favorable que nuisible. Mais lorsqu'il devient trop abondant, il est convenable de chercher à l'arrêter. Pour cela on emploie les moyens suivants : On place le malade dans un lieu frais, on lui fait tenir la tête haute, et l'on met sur ses tempes, sur son front et autour de son nez des compresses trempées dans de l'eau froide. Ces compresses doivent être changées aussitôt qu'elles commencent à s'échauffer, et remplacées par d'autres ; on lui fait prendre en même temps de la tisane sulfurique à la glace. Si ces moyens ne suffisent pas, on plonge les pieds et les mains du malade dans de l'eau très-chaude, et on lui fait renifler de temps en temps une dissolution de un demi gros à un gros d'alun dans une bouteille d'eau. Quelques auteurs conseillent de froisser dans les mains des feuilles d'ortie et d'en couvrir le nez.

Nous lisons dans la *Santé universelle* qu'il est un moyen tout mécanique et fort efficace pour arrêter le saignement de nez : on oblige les personnes prises d'une hémorrhagie nasale à lever ses deux bras en l'air, à les tenir tout droit ; c'est-à-dire parallèlement à l'axe de son corps. Si la personne est faible, ou si elle n'a pas le petit courage d'opérer cette tension avec assez d'énergie, on vient à son aide ; on lui place les bras dans la position voulue et on les lui soutient ainsi pendant une ou deux minutes, en un mot, jusqu'à ce que l'hémorrhagie soit arrêtée. Il est rare de voir cette manœuvre manquer son effet.

DEPARTEMENT DES DOUANES

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

Ste. Anne, 7 Nov. 1872.



HOTEL DU GOUVERNEMENT

Ottawa, Mercredi, le 2ème jour d'octobre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'acte 31 Vic., chap. 6. intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que la Baie St. Paul, en la Province de Québec, soit et est par le présent constituée et érigée en poste de Douanes comme succursale du port de Québec.

JOS. O. COTÉ.

Greffier Adjoint du Conseil Privé.

Ste. Anne, 17 Octobre 1872.



AVIS PUBLIC

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, 11 octobre 1872.

EXPOSITION DE VIENNE

Conformément à un ordre en conseil en date du 2 octobre 1872, avis est par le présent donné aux compagnies, sociétés ou individus qui pourraient désirer envoyer à leur propre compte des effets à la prochaine exposition de Vienne, que les extraits suivants sont tirés des règlements fournis et que le comité nommé par la commission agissant au nom de Sa Majesté chargé de surveiller l'exposition des produits coloniaux offre ses services pour l'exposition des objets dont suit la classification :

Le programme de l'Exposition de Vienne renferme les objets classifiés dans une série comprenant vingt-six groupes, savoir :

- Groupe 1. Mines, Carrières et Métallurgie.
- Groupe 2. Agriculture, Horticulture et Arboriculture.
- Groupe 3. Produits chimiques.
- Groupe 4. Substances alimentaires étant les produits de l'industrie.
- Groupe 5. Filature et confection des draps
- Groupe 6. Ouvrages en cuir et en caoutchouc.
- Groupe 7. Ouvrages en métaux.
- Groupe 8. Ouvrages en bois.
- Groupe 9. Ouvrages en pierre, en faïence et en verre.
- Groupe 10. Menus articles et objets de fantaisie.
- Groupe 11. Papier et papeterie.
- Groupe 12. Dessin linéaire et industriel.
- Groupe 13. Machines et moyens de transport.
- Groupe 14. Instruments de physique et de chirurgie.

- Groupe 15. Instruments de musique.
 - Groupe 16. Art de la guerre.
 - Groupe 17. Marine.
 - Groupe 18. Génie Civil, travaux publics et architecture.
 - Groupe 19. Arrangement intérieur et décoration des résidences privées.
 - Groupe 20. Distribution, ameublement et ustensile pour une maison de ferme.
 - Groupe 21. Industrie domestique nationale.
 - Groupe 22. Exhibition montrant l'organisation et l'influence des musées de beaux-arts, tels qu'appliqués à l'industrie.
 - Groupe 23. L'art appliqué à la religion.
 - Groupe 24. Objets de beaux-arts de l'antiquité, exhibés par les amateurs et propriétaires de collections. (Expositions des amateurs.)
 - Groupe 25. Beaux-arts dans le temps actuel, ouvrages produits depuis l'exposition de Londres en 1862.
 - Groupe 26. Education, enseignement et instruction.
- A l'exposition des articles placés sous les titres qui précèdent est ajoutés ce qu'on désigne sous le nom d'EXPOSITIONS ADDITIONNELLES et d'EXPOSITIONS TEMPORAIRES, la première se rapportant.

- 1. A l'histoire des inventions.
- 2. A l'histoire de l'industrie.
- 3. A l'Exhibition des instruments de musique de Crémone.
- 4. A l'exhibition de l'emploi des rebuts et à leurs produits.
- 5. A l'histoire des prix.
- 6. A la représentation du Commerce et du trafic du monde, le dernier embrassant :

- 1. Bestiaux vivants (chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons, chiens, volailles, gibiers, poissons, etc).
- 2. La viande de boucher, la venaison, la volaille, le jard, etc.
- 3. Les produits de la laiterie.
- 4. Les produits de jardin, (fruits verts, légumes verts, fleurs, plantes, etc.)
- 5. Plantes dommageables à l'agriculture et aux forêts.

Le comité de régie sus-nommé de l'exposition des produits coloniaux est présidé par le marquis de Ripon.

Le secrétaire de la commission nommée par Sa Majesté pour s'occuper de l'Exposition de Vienne est Philip Cunliff Owen, écuyer, dont l'adresse est comme suit : " Bureau de l'Exposition de Vienne, 41, rue du Parlement, Londres, S. W. "

L'extrait qui suit renferme tous les règlements qui concernent les particuliers, à savoir :

- a. La commission de Sa Majesté est nommée pour représenter les exposants de la métropole et des colonies.
 - b. Les exposants devront payer toutes les dépenses, y compris les transports des effets exposés.
 - c. Le Comité Autrichien n'aura de communication qu'avec les Commissaires de sa Majesté.
 - d. L'exposition s'ouvrira à Vienne le premier mai et se terminera le 31 octobre 1873.
 - e. Les exposants sont responsables de l'emballage, du transport, de la livraison, de l'ouverture des caisses à l'arrivée et au départ des articles exposés.
 - f. Les objets seront soumis à l'appréciation d'un jury International.
 - g. Les objets envoyés à l'exposition seront reçus à Vienne du 1er février au 13 avril 1873.
 - h. Les objets exhibés seront protégés contre les vols d'invention ou de dessins.
 - i. Les exhibants et leurs agents, recevront des billets leur donnant l'entrée gratuite à l'Exposition.
- A raison du court espace de temps qui reste encore avant l'Exposition, ceux qui désirent envoyer quelques articles devront se hâter de se mettre en communication avec le comité formé par la Commission nommée par sa Majesté.

J. H. POPE.

Ministre de l'Agriculture,

Ste. Anne de la Pocatière, 7 octobre 1872.